

Début réunion : 18 h 05

Fin réunion : 19 h 05

Présence

Etienne AMIGUES	x	@
Muriel BELZONS	x	@
Chris COLLINS	x	@
Matthieu COURTIADÉ	x	@
Valérie du CHÉNÉ		@
France DAYNAC	x	@
Michel DAYNAC	x	@
Dominique GUEGAN	x	@
Valentin LEDESMA		#
Gille LESTEL	x	@
Yves PAUC		#
Valérie SEGONNE	x	@
Yves SEGONNE	x	@

X = Présence
 @ = Diffusion courriel
 # = Diffusion papier

prochaine réunion
février

Compte Rendu n°97

de la réunion du 16 déc. 2015

Aucune remarque formulée concernant le CR96 de la réunion précédente. Celui-ci est validé.

Budget réalisé 2015

Le budget réalisé pour l'année 2015 a été présenté. Celui-ci est présenté également sous forme analytique pour chacune des activités ainsi que pour les dépenses de fonctionnement communes.

Le débat a porté sur les faibles marges bénéficiaires et l'équilibre budgétaire. A été également abordé la question des taxes foncière et taxe d'habitation.

Selon les informations recueillies auprès du service public (3939 allo service public, pôle multicanal de renseignement administratif) :

- **taxe foncière** : serait dû et établie au nom de l'association l'Ormeau, titulaire de droit spécial en tant que preneur de bail à construction, et à ce titre disposant d'un droit réel immobilier (cf II de l'article 1400 du CGI et bail emphytéotique)
- **taxe d'habitation** : le local serait non imposable au titre de la taxe d'habitation car ne faisant pas l'objet d'une occupation privative (local ouvert au public, non utilisés pour l'administration de l'association et ne faisant pas l'objet d'une occupation exclusivement privative)

Le budget réalisé 2015 est validé et adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016

Le budget prévisionnel pour l'année 2016 a été présenté. Comme pour le budget réalisé, celui-ci est présenté également sous forme analytique, en y ajoutant l'activité de chantier de bénévolé. Ce budget est validé et adopté à l'unanimité.

Veille réglementaire

Un document synthétique concernant les règles de base d'hygiène pour l'organisation de repas ouvert au public est transmis à chacun. Ce document propose les quelques règles qu'il faut s'efforcer de respecter,

Pour action

Attestations

Réalisation de carte pour les personnes autorisés à émettre des chèques et effectuer des opérations sur le compte bancaires de l'associations *Matthieu*

Hygiène / Sécurité

Préparation de la prochaine réunion du CA concernant les règles d'hygiène sur la base du document joint *Tous*

Karaté

Affiliation à la FFK *???*

Conseil Municipal

Prise de contact avec M. le Maire de Coustouge pour :
- convention bibliothèque *Matthieu*

Assurance

Vérifier la couverture pour activité Karaté auprès de AXA assurance *Matthieu*

Dossiers subvention

À transmettre *Matthieu*

en 21 points. Il est demandé à chacun d'en prendre connaissance et d'étudier ce document en détail. Lors de la prochaine réunion du CA, seront définis et fixés les objectifs à mettre en place à court et moyen termes, pour le respect des règles élémentaires d'hygiène.

Subventions

Matthieu présente les différents dossier de demande de subvention déposés auprès des services des collectivités territoriales, pour les actions suivantes :

- le *fonctionnement* de la Maison de l'Ormeau
- l'organisation d'un *chantier de bénévoles* sur la place du Rond

Le plan de financement est détaillé dans le budget prévisionnel 2016, dans la colonie « recettes ». Celui-ci est adopté et validé à l'unanimité. Matthieu est chargé des démarches auprès des collectivités.

Les demandes de subventions pour l'année se détaillent comme suit :

Fonctionnement Maison de l'Ormeau

- 2000 € auprès du Conseil Départemental de l'Aude - *service culture*
- 2000 € auprès de la Municipalité de Coustouge

Chantier de bénévoles

- 2000 € auprès du Conseil Départemental de l'Aude - *service territoire*
- 2000 € auprès du Conseil Régional - *service patrimoine*

Chantier associatif - place du Rond

Est validé le principe d'une intervention conjointe Ormeau et Municipalité pour le projet d'aménagement de la place du Rond.

L'association l'Ormeau organise et prend en charge, techniquement et financièrement, les travaux sur la périphérie de la place, en continuité de ce que déjà réalisé aux abords de la Maison de l'Ormeau et le passage des bénévoles : **calades, murettes et marches en pierres.**

La commune prend à sa charge financière la réalisation des travaux sur le centre de la place, en faisant appel à des entreprises.

L'Ormeau intervient donc sur des travaux de valorisation qualitative :

- en employant des techniques déjà éprouvées lors des précédentes campagnes de chantier et que l'Ormeau maîtrise
- pour des aménagements qualitatifs, qui offrent satisfaction pour les Coustougeois (calades en pierres)
- pour des interventions qui sont valorisantes pour les bénévoles

Pour action

Divers (rappels réunion précédente)

- **Attestation signature compte :**

Une carte de membre avec mention de la capacité à émettre des chèques sera établi au nom de chacun des membres concernés. Matthieu est chargé de la mise en place de ces cartes.

- **Bibliothèque municipale :**

Une convention devait être établie par l'Ormeau avec la commune de Coustouge et le service culture du Conseil Départemental de l'Aude, pour l'accueil de la bibliothèque municipale au sein de la Maison de l'Ormeau, à la diligence du CD ou de la commune. Matthieu est chargé de prendre contact avec la mairie pour relancer la mise en place de cette convention.

Le présent Compte Rendu a
été établi par
Matthieu Courtiade
à l'issue de la réunion